

12th EADI General Conference
**Global Governance for
Sustainable Development**

The Need for Policy Coherence
and New Partnerships



**Le modèle de développement chinois sert-il le
développement durable ou le sous-développement durable
en Afrique subsaharienne ?**

Author:	Amougou Joseph Patience Thierry (Assistant de recherche, UCL)
Institution:	Faculté des Sciences Economiques sociales et politiques de l'Université Catholique de Louvain (UCL), Département des Sciences de la Population et du Développement (SPED)
Address:	1, Place des doyens, (3ème étage, bureau A.340), 1348, LLN, (IED), UCL. Belgique
E-mail:	Amougou74@hotmail.com
Telephone:	0032 485185912

Le modèle de développement chinois sert-il le développement durable ou le sous-développement durable en Afrique subsaharienne ?

Résumé : La Chine a un modèle de développement qui va à contre-courant des prescriptions du Consensus de Washington. Il est cependant économiquement très performant et séduit en Afrique subsaharienne. Cet article montre que son impact en Afrique noire est à la fois une chance à court terme et un danger à long terme étant donné qu'il peut y entraîner un sous-développement durable.

Mots clés : Consensus de Washington, Consensus de Beijing, Afrique noire, Chine, sous-développement durable.

Does China's development model serve sustainable development or unsustainable development process in sub-Saharan Africa?

Abstract: China has a development model which does not follow the prescriptions of the "Washington Consensus". Nevertheless this model is achieving such good economic performances that it's becoming attractive for African countries. This paper shows that the impact of this model can be an opportunity for African countries in the short run and a danger in the long run where they can face a sustainable underdevelopment process.

Key words: Washington Consensus, Beijing Consensus, Africa, China, sustainable underdevelopment.

Introduction

Si d'un côté, de nombreux pays développés aimeraient réaliser les performances chinoises en terme de croissance économique, de l'autre, le dynamisme chinois entraîne des délocalisations compétitives d'entreprises occidentales en Chine¹, ne respecte pas le protocole de Kyoto et ronge les parts de marché de nombreux pays moins compétitifs dans la production de plusieurs produits tels le textile, les jouets et les chaussures [Amougou, 2006]. L'Afrique subsaharienne n'échappe pas à cette ambivalence de l'impact du boom économique de l'Empire du Milieu. Le fait que le développement chinois se fasse à contre-courant des prescriptions du modèle de développement dominant (institutions politiques démocratiques, participation, bonne définition et protection des droits de propriété, moins d'Etat, réduction des coûts de transaction et des asymétries d'information, système financier libéralisé) semble à la fois une chance et un danger potentiels pour elle : une chance, parce que c'est un exemple contemporain de développement ne suivant pas les prescriptions des ajustements structurels et les analyses néoclassiques qui en constituent le soubassement théorique ; et un danger, dans la mesure où l'offensive chinoise en Afrique subsaharienne n'augure pas des possibilités de naissance d'un cercle vertueux coopératif où les institutions sociopolitiques du pays donateur peuvent entraîner l'émancipation des peuples des pays donateurs. Au contraire, le fait que la Chine soit une dictature qui supprime les démocraties occidentales en Afrique noire peut se traduire par le durcissement du non respect des Droits de l'Homme, le renforcement des régimes autoritaires et des conflits, l'écrasement de l'industrie naissante, la dégradation de l'environnement et un (ré)endettement international. Dynamiques qui peuvent entraîner un sous-développement durable.

Quels sont les grands décalages entre le modèle de développement chinois et le modèle de développement dominant ? Pourquoi l'offensive chinoise en Afrique noire est-elle à la fois une chance et un danger ? Qu'entendons-nous par sous-développement durable ? Cet article se propose de trouver des éléments de réponse à ces questions.

I- La Chine : un développement à contre-courant du paradigme politico-économique dominant

I.1 La posologie gagnante du développement : le « Consensus de Washington² »

C'est la boîte à outils universelle du développement [Amougou 2007]. En voici quelques éléments centraux :

- ***L'échange international***

Pour se développer, les pays du Sud doivent s'ouvrir à l'échange international suivant le principe des avantages comparatifs d'après lequel chaque pays se spécialise dans la production dans laquelle il est le plus doué et se déspecialise dans celle où il est le moins doué. Ceci contribue à une allocation mondiale plus efficace des facteurs de production au même titre que la baisse drastique des droits de douane, l'annulation des contingentements et des procédures administratives coûteuses : il faut éliminer les barrières à l'entrée et à la sortie afin de *booster* la mobilité des biens et des services.

¹ Certains auteurs parlent d'un processus de désindustrialisation des économies occidentales causées par le dynamisme chinois qui agirait comme une pompe aspirante par rapport aux industries occidentales. Ce point de vue est à nuancer car de nombreuses entreprises occidentales et asiatiques tirent également profit du dynamisme chinois lorsque sa balance commerciale devient déficitaire comme en 2002-2003. De même, les excédents de la balance commerciale chinoise enrichissent d'abord les 62 % d'entreprises étrangères ou à participation étrangère qui produisent les produits exportés (Asie-Pacific Economic Cooperation).

² L'expression est de l'économiste américain John Williamson.

- ***Le marché et l'Etat dans l'allocation des ressources***

L'Etat ne peut mener des activités d'épargne, d'investissement et de production sans tenir compte des groupes de pression politiques dont il est très souvent enclin à satisfaire les intérêts particuliers au détriment de l'efficacité économique : les *state-failures* sont donc jugés plus élevés et plus fréquents que les *market-failures* [Amougou, 2007]. D'où le fait que les institutions privées sont jugées meilleures que les institutions publiques. Elles définissent et protègent mieux les droits de propriété (droit d'usage et d'aliénation des actifs), elles sont meilleures en *accountability* et réduisent plus efficacement les coûts de transaction et les asymétries d'informations qui obèrent les coûts de production et découragent les investisseurs. C'est la raison pour laquelle les programmes d'ajustement structurel (PAS) préconisent une privatisation d'entreprises publiques afin de passer des Etats « obèses » à des Etats *market friendly*³ capables de respecter une discipline budgétaire et de réorienter les dépenses publiques vers les infrastructures prioritaires de santé et d'éducation.

- ***Système financier, monnaie et Banque Centrale***

Les systèmes financiers doivent être libéralisés. La fixation autoritaire des taux d'intérêts par des Etats sous-développés pour orienter les crédits vers les secteurs jugés prioritaires est interdite parce que contre-productive : c'est une répression financière. La meilleure stratégie est de laisser les taux d'intérêts se fixer à leur niveau d'équilibre concurrentiel afin que les taux d'intérêts réels ne soient plus négatifs et que la hausse des taux créditeurs qui s'ensuit entraîne une hausse de l'épargne qui à son tour, toutes choses égales par ailleurs, entraîne celle de l'investissement. La libéralisation financière doit donc aboutir à un approfondissement financier [Mc Kinnon, 1973]. Au niveau international, cette orthodoxie exige une compétitivité des taux de change et une libéralisation des mouvements de capitaux afin de renforcer la flexibilité et l'efficacité du marché international. Un élargissement de l'assiette fiscale et une baisse du taux d'imposition complètent cette politique des prix qui doit seule réguler le champ économique. Le système financier efficient pour le développement est donc un *market-oriented system* en ce sens qu'il permet une meilleure production et circulation de l'information, une meilleure mobilisation de l'épargne, une plus grande diversification des risques et des échanges, une grande sécurité des actifs et une affectation des ressources vers des emplois plus efficaces [Amable et Chatelain, 1995 ; Levine et Zervos, 1998].

Sur le plan monétaire, la monnaie est considérée comme un voile neutre (un intermédiaire des échanges). Il faut la neutraliser car toute politique monétaire expansive se traduit à court terme par une illusion monétaire de la part des agents économiques et à long terme par des pressions inflationnistes. La politique monétaire doit donc être restrictive et automatique en ajustant l'offre de monnaie au niveau de l'activité économique. La Banque Centrale doit, de ce fait, être indépendante du pouvoir politique et prendre uniquement des décisions anti-inflationnistes sans se préoccuper ni du niveau de l'emploi, ni des opinions politiques des Etats et de leurs dirigeants.

- ***La démocratie, le marché et le développement***

Le Consensus de Washington se base sur un postulat normatif supposé vérifié *ex ante* entre démocratie et marché. C'est un champ politique régit par la démocratie en supposant une corrélation positive entre celle-ci et le développement (croissance améliorée, meilleure éducation, bonnes conditions de santé, mesures préventives, bonne circulation de l'information, meilleure gestion des conflits et plus grand contrôle des gouvernants) [Stroup,

³ C'est-à-dire accompagnant amicalement le marché.

2006]. L'accent est mis sur l'homologie de structure et les améliorations cumulatives entre démocratie pluraliste, économie de marché, Etat-minimum et développement [Przeworski, 2000].

- ***La durabilité (soutenabilité ?) du développement***

Assimilé à la croissance économique, le développement est très souvent apprécié suivant les seuls aspects quantitatifs (PIB). Ceci entraîne que la population soit toujours analysée par rapport aux objectifs de croissance économique (produit par tête) et non dans l'objectif d'ajuster des acteurs et leurs territoires sous l'angle des interactions dans le long terme. En conséquence, seul l'état d'un ensemble de paramètres technico-financiers appelés les fondamentaux (santé du système financier, niveau de l'endettement interne et externe, taux de chômage, taux d'inflation, nature du système juridique et solde de la balance commerciale) détermine quel pays est en route pour le développement. En conséquence, la durabilité du développement se confond dans le modèle dominant à la maîtrise de l'inflation, à la réalisation d'une croissance élevée et au maintien d'un équilibre extérieur [Hourcade, 2008]. C'est que le modèle dominant fait confiance au marché (principe du pollueur payeur, marché de carbone entre le Nord et le Sud) et à l'innovation technologique pour venir à bout des problèmes environnementaux par la découverte de techniques productives plus propres et plus efficaces.

I.2 Le contre-courant du modèle chinois et ses résultats par rapport à ceux de l'Afrique après les PAS

Le processus de développement chinois présente des caractéristiques à contre-courant des prescriptions du Consensus de Washington.

1.2.1 Quelques faits stylisés du modèle chinois: Le « Consensus de Beijing »

- **Le poids de l'Etat et du politique**

Sur le plan politique, la Chine est une dictature où les droits civils et politiques des Chinois sont inféodés aux droits économiques et culturels. Ce n'est donc pas l'efficiencia réciproque et cumulative inhérente à l'homologie de structure entre économie de marché et institutions démocratiques qui constituent le soubassement organisationnel du développement chinois, mais un Etat autoritaire et omniprésent dans le champ économique. Il est l'acteur pilote du processus de développement. C'est lui qui, sous la houlette du parti communiste chinois (PCC), définit la politique d'ensemble, nomme les responsables des banques et des entreprises dont les plus grandes sont publiques. Il organise aussi le secteur industriel et décide des réformes à entreprendre pour juguler les tensions et les contradictions interne au système. C'est un Etat planificateur, banquier, investisseur, industriel et commerçant. Il n'est pas *market-friendly* mais *market-organiser*. Le passé communiste de la Chine est sans doute pour beaucoup dans cet imaginaire politique suivant lequel le volontarisme ne peut faire bon ménage avec la main invisible d'Adam Smith, mais avec celle bien visible, non plus d'un leader à la Mao, mais d'un étatisme réformiste. Il est possible que cette tradition volontariste et réformatrice initiée par la révolution culturelle corresponde à un aspect des analyses de Fernand Braudel ou de Karl Polanyi qui soulignent le rôle central de l'Etat dans la mise en place de l'économie de marché. Cette position centrale de l'Etat chinois dans son processus de développement est non seulement en opposition totale avec son désengagement économique que préconise le modèle dominant, mais aussi la source de toutes les autres divergences qui en résultent avec le Consensus de Washington sur l'organisation du système financier et de la politique monétaire.

- **Un système financier réprimé et une politique monétaire discrétionnaire**

L'économie planifiée chinoise s'appuyait sur une seule et unique banque, la banque populaire de Chine qui remplissait à la fois les fonctions de Banque Centrale (BC) et d'intermédiaire financier dans un pays où la propriété privée du capital est interdite jusqu'en 1978 [Flouza, 2004]. Aujourd'hui, les plus grandes banques chinoises sont toujours des banques d'Etat même si les réformes économiques entreprises depuis 1978 ont fait apparaître des banques commerciales avec une diversité de capitaux et d'actionnaires [Artus et Lemoine, 2004 ; Giovanni, 2007] : c'est la propriété publique des banques qui prévaut encore sur leur propriété privée. L'Etat chinois, contrairement à ce que dit le modèle dominant, pratique donc une politique de répression financière par la fixation autoritaire des taux d'intérêts, une bonification des taux et une orientation des crédits vers les secteurs jugés prioritaires, l'encadrement du crédit, le seigneurage et le rationnement des entreprises privées par la hausse des taux débiteurs [Godement, 2004 ; Brandt et Li, 2003]. Le système bancaire chinois est ainsi majoritairement au service des plans quinquennaux et des entreprises industrielles d'Etat qui en assurent l'exécution que l'affectation des ressources par des « prêts politiques⁴ » soit optimale ou non [Moreno, 2002]. Alors que d'autres économies émergentes (l'Argentine en l'occurrence) ont libéralisé leurs systèmes financiers sans réaliser les bonnes performances en matière de croissance que promettait le Consensus de Washington, la Chine a cette particularité d'avoir un système financier que les économistes qualifient de fragile parce que réprimé, mais qui soutient paradoxalement une économie dont le taux de croissance moyen est de près de 9 % depuis plus de 25 ans. C'est une performance qui entame la pertinence des analyses de Mac Kinnon et de Shaw (1973) selon lesquelles les systèmes financiers libéralisés sont les seuls qui permettent d'atteindre les plus grands taux de croissance grâce à un approfondissement financier.

Cette exception chinoise s'étend jusqu'à la BC et à la politique monétaire. La BC chinoise n'est pas indépendante du pouvoir et des idéologies politiques comme le préconise le modèle dominant. Ses décisions doivent toujours être approuvées par le Conseil d'Etat. Ce sont les pouvoirs publics qui fixent les instruments et les objectifs de la politique monétaire [Flouzat, 2004]. Alors que la rapide croissance de la Chine, ses gains de productivité, ses excédents commerciaux et le montant des investissements directs étrangers qui affluent vers l'Empire du Milieu, exigent, d'après le Consensus de Washington, une réévaluation du taux de change du yuan, les autorités chinoises le maintiennent volontairement à un niveau artificiellement bas par rapport notamment au dollar américain [Bellocq et Chaponnière, 2006]. Encore une fois, ce sont les objectifs endogènes et l'autonomie de décision qui prévalent dans le processus de développement chinois au moment où les pays occidentaux demandent une réévaluation du yuan. Même les importations de matières premières qui déséquilibrent la balance commerciale chinoise ne poussent pas la Chine à réévaluer sa monnaie car les réserves de change qu'elle engrange grâce à un taux de change qui dope ses exportations sont conséquentes au point d'être supérieures à ses dépenses d'importation. La convertibilité du yuan est ainsi limitée aux opérations commerciales. Le compte capital n'est pas libéralisé et permet au pays d'échapper aux capitaux flottants qui ébranlent les économies. Le rôle de prêteur en dernier ressort est cependant bien rempli car la BC refinance les banques publiques fragilisées par une hausse de créances douteuses détenues sur les entreprises d'Etat [Godement, 2004 ; Giovanni, 2007 ; Bellocq et Chaponnière, 2006].

I.1 La croissance, ses moteurs et la stratégie de développement durable

Le régime de croissance chinois est une combinaison de plusieurs institutions interdépendantes et complémentaires dont le but est de réaliser ce que Jiang Zemin appelle le

⁴ En 1995, les banques d'Etat deviennent des banques commerciales alors que sont créées trois banques pour des prêts politiques.

« stade primaire du socialisme » : c'est-à-dire une phase où il faut d'abord s'enrichir afin d'avoir ensuite les moyens de construire le socialisme réel. L'interventionnisme systématique de l'Etat se présente dès les années 1970 comme l'organisateur d'un régime de croissance dont « les trois modernisations » (agriculture, industrie, science et défense) sont les moteurs. La logique interne de ce régime d'accumulation est la spécialisation dans la production des biens intensifs en travail afin de développer un secteur industriel non seulement très compétitif sur le plan extérieur en exploitant à faible coûts (bas salaires) l'énorme réservoir de main-d'œuvre dont dispose le pays, mais aussi en incitant l'entrée d'investissements directs étrangers par des mesures fiscales attractives (réduction d'impôts de l'ordre de 50 %) ⁵. Le choix est de sortir des problèmes de sous-développement par le haut en privilégiant la croissance. D'où le fait que l'investissement public à travers notamment les grands travaux ⁶ fait passer le ratio FBCF/PIB à plus de 40 % depuis l'an 2000 alors que les importations de biens d'équipement (8% du PIB) attestent du rôle important que joue l'amélioration de la productivité dans ce régime de croissance [Bellocq et Chaponnière, 2006].

Il semble aussi important, même si certains économistes parlent « de transition imparfaite et d'institutionnalisation inachevée » [Oi et Walder, 1999 ; Rodrick, 2003], de noter que les réformes graduelles et les interventions judicieuses de l'Etat chinois permettent de maintenir le trend de croissance au point d'en constituer aussi un moteur. En longue période, le passage du Maoïsme (1950-1970) au Dengisme ⁷ (depuis 1978) a permis la construction d'une base matérielle, idéologique et institutionnelle solide par le glissement progressif ⁸ du socialisme orthodoxe basée sur la lutte des classes, la planification et la propriété collective des facteurs de production vers les forces productives, l'économie sociale de marché et la propriété mixte des facteurs de production [Ezzamel, Zezhong Xiao et Aixiang, 2007]. A cette base institutionnelle qui fonde l'économie chinoise actuelle, s'ajoutent des réformes graduelles mais permanentes pour juguler les contradictions internes et externes à son régime de croissance. C'est le cas des privatisations menées en veillant scrupuleusement à limiter la hausse du chômage qui peut en résulter, des interventions de la BC pour soutenir le système financier en proie à la hausse des créances douteuses issues des « prêts politiques », de la création des banques commerciales à capitaux mixtes, de la pratique keynésienne de déficit public ou de l'actuelle réorientation du régime de croissance vers une amélioration de l'intensité énergétique du PIB d'ici 2010 [Fridley, Levine, Lin et Zhou, 2008].

En conséquence inéluctable, la préséance de la croissance économique sur les droits civils, politiques et environnementaux entraîne que le pays entretienne encore son mode de production de plus en plus énergivore par la hausse de l'intensité énergétique de son PIB sans tenir compte de l'environnement [Fridley, Levine, Lin et Zhou, 2008]. En effet, non seulement le secteur industriel exige davantage de charbon et de pétrole, mais aussi la hausse du pouvoir d'achat des populations entraîne la substitution du vélo à la voiture dans les grandes villes chinoises de plus en plus nombreuses [Amougou, 2006]. *Si le développement*

⁵ Depuis début février 2008, les investisseurs privés étrangers ne bénéficient plus de privilèges fiscaux en Chine. L'impôt sur les sociétés est désormais fixé à 25 % pour toutes les entreprises. Cela correspond à une augmentation de leurs charges de l'ordre de 15 % alors que les firmes chinoises jusqu'ici officiellement taxées à 33 % enregistrent une baisse des leurs.

⁶ La Chine a construit deux fois l'équivalent du parc autoroutier français et une douzaine d'aéroports de classe internationale en un temps record.

⁷ La pensée sociopolitique et économique de Deng Xiaoping.

⁸ La stratégie graduelle des réformes est fondamentale dans les résultats de la Chine dans la mesure où les pays africains, sud-américains et asiatiques qui ont adopté la thérapie de choc des institutions financières internationales suivant laquelle « on franchit un ravin en un seul bond et non en plusieurs » ont tous connu et connaissent encore d'énormes problèmes liés à l'absence d'une matrice institutionnelle aguerrie et permettant un bon fonctionnement du marché.

durable veut dire une réduction de notre croissance, alors nous ne respecteront pas ses conditionnalités disent l'Inde et la Chine. Etant donné que le GIEC estime que ce sont les pays les plus riches qui ont le plus les moyens pour faire face aux conséquences socioéconomiques du réchauffement climatique, la logique chinoise du « stade primaire du socialisme » semble être de s'enrichir aujourd'hui pour être capable de mieux se défendre demain.

I.2.2 Quelques résultats du modèle chinois par rapport à ceux de l'Afrique noire sous ajustement structurel depuis 1980

Lorsqu'on compare les résultats socioéconomiques obtenus par la Chine grâce un modèle de développement à contre-courant du Consensus de Washington à ceux obtenus par l'Afrique noire sous ajustements structurels depuis plus de 20 ans, la Chine l'emporte dans plusieurs domaines tels la croissance, l'urbanisation, la hausse de l'espérance de vie, la diversification des structures productives, le développement du secteur agricole, l'industrialisation, l'amélioration du revenu par tête et le commerce extérieur [Hugon, 2006 ; Courmont et Lewis, 2007]. Ceci étant, les faits stylisés du modèle chinois et ses performances prouvent que la Chine atteint les résultats visés par le modèle de développement dominant (croissance élevée, hausse du revenu par tête, balance commerciale excédentaire, ouverture commerciale internationale, innovations technologiques, hausse de l'espérance de vie, urbanisation exponentielle, naissance d'une classe moyenne, amélioration de l'intensité énergétique du PIB...) en utilisant, comparativement à ce que dit le Consensus de Washington, de mauvaises institutions et une mauvaise présence dans les réformes. D'où le fait que l'économie de marché est juste « une logique d'échange » et « une logique d'organisation » que chaque pays combine à sa façon.

En conséquence, la Chine devient pour l'Afrique noire, le prototype d'une voie alternative de développement par rapport à la dynamique de l'ajustement structurel (DAS). Les formidables performances économiques de la Chine sont en effet des exemples contemporains qu'un pays peut se développer sans suivre à la lettre les prescriptions néolibérales et les conditionnalités impératives des institutions financières internationales, que la démocratie et le respect des droits de l'homme ne sont pas des préalables à de bonnes performances économiques, qu'une dictature peut réaliser un taux de croissance très élevé, qu'un système financier réprimé (administré) peut soutenir efficacement la croissance, qu'un Etat interventionniste peut être efficace en matière d'investissement, qu'un pays peut d'abord s'occuper de sa croissance économique avant l'environnement et que des ajustements structurels (des réformes) peuvent être efficaces s'ils sont autonomes et menés graduellement suivant un timing et des objectifs précis.

Cependant, si dans l'absolu, la trajectoire chinoise, ses extraordinaires résultats économiques et son poids croissant dans le monde offrent aux Etats subsahariens une chance, i.e., une opportunité de liberté dans la conception du développement et des moyens à utiliser pour le réaliser, des inconvénients apparaissent dans un raisonnement relatif. D'où le besoin d'analyser la coopération sino-africaine afin de mettre clairement en évidence si le modèle chinois peut entraîner un développement durable ou un sous-développement durable en Afrique noire.

II- La présence chinoise en Afrique subsaharienne: politique, mode d'action et impacts sociopolitiques et économiques présents et potentiels

Une autre caractéristique du modèle de développement chinois est l'intérêt porté à l'Afrique : « La Chine a besoin de l'Afrique » disait Liu Jianchao Porte-parole du Ministère chinois des Affaires Etrangères [Morrison, 2007]. En effet, plus le modèle de développement chinois

atteint son rythme de croisière, plus intense se fait son besoin tant de matières premières pour soutenir sa croissance⁹, que de débouchés pour écouler sa production industrielle à bas prix. Les ressources énergétiques dont regorge le continent africain et sa population deviennent ainsi des enjeux stratégiques de première importance pour « l'atelier du monde ». L'offensive chinoise que certains appellent déjà « une nouvelle colonisation de l'Afrique » [Vircoulon, 2007] ou « the new Scramble for Africa » [Brea, 2006] se fait grâce à plusieurs instruments.

Sur le plan historico-culturelle, la Chine base sa conquête de l'Afrique non seulement sur d'anciennes relations avec certains Etats africains pendant la guerre froide¹⁰, mais aussi et surtout sur les régimes d'historicité subsahariens. C'est-à-dire des faits et des habitudes subjectifs et collectifs à travers lesquels des peuples lisent l'histoire en leur faveur ou en leur défaveur en liaison avec les événements contemporains. Cette façon d'articuler présent, passé et futur est omniprésente en postcolonies subsahariennes où elle varie d'une région à une autre compte tenu du fait que l'Etat-colonial avait des politiques différentes à l'intérieur d'une même colonie. En effet, la colonisation ayant été un lien de violence, de servitude et de domination des puissances coloniales occidentales sur les territoires et les peuples occupés qui en ont gardé une longue mémoire [Mbembe, 2000], la Chine exploite les revendications de dignité, de respect et d'autonomie des postcolonies africaines pour définir une coopération formellement affective, pro tiers-mondiste et anti-conditionnalités néolibérales. Ceci explique que les relations sino-africaines définies par Jiang Zemin puis Hu Jintao se résument en non ingérence, appropriation, confiance et coopération, assistance économique sans conditionnalités, défense de l'Afrique dans les forums internationaux, et promotion d'un environnement international plus favorable au développement africain. C'est un discours dont l'écho positif en Afrique noire réside tant dans son exaltation du désir de nouveaux Etats indépendants de sortir du joug colonial, que sur son avis négatif sur les PAS et leur batterie de conditionnalités : c'est une coopération qui consiste à promouvoir le passage en Afrique noire des politiques de développement inspirées du Consensus de Washington à celles inspirées du « Consensus de Beijing¹¹ » [Ramo, 2004].

La promotion du « Consensus de Beijing » est assurée par l'instrument politico-diplomatique. Elle commence de façon conséquente en l'an 2000 avec un forum qui réunit près de 80 ministres africains des affaires étrangères et se poursuit en 2003 à Addis-abeba où sont précisées les grandes lignes de la coopération sino-africaine. 2006 marque l'apothéose de l'offensive : c'est l'année où se tient le sommet Chine-Afrique réunissant 48 Etats africains après que le président chinois, son ministre des affaires étrangères et son premier ministre Wen Jiabao se soient déjà rendus en Afrique [Courmon et Lewis, 2007]. Ce sommet s'est conclu avec un plan d'action 2007-2009 entérinant un nouveau partenariat basé sur l'égalité politique, la confiance mutuelle, la coopération économique, le gagnant-gagnant et les échanges culturels. Une fois le terrain préparé par le ballet diplomatique, c'est l'économico-financier qui prend le relais. Sa fonction est de concrétiser les projets conclus entre la Chine et ses partenaires africains. La *China Construction Bank*, les entreprises pétrolières chinoises et

⁹ La Chine a cessé d'être autosuffisante sur le plan pétrolier depuis 1993 et selon les estimations, la Chine importera 55 % du pétrole, 57 % du minerai de fer, 70 % du cuivre et 80 % d'aluminium à l'horizon 2010 (Gouvernement chinois).

¹⁰ En très longue période, la Chine toucha, à deux reprises au moins, l'Afrique de l'Est en 1417-1419 et en 1431-1433. En outre, 62% des IDE chinois sont allés en Afrique de 1956 à 1987 (Vidrovitch, 2007).

¹¹ Le plan d'action d'Addis-Ababa précise la version sino-africaine de ce consensus : Le développement agricole pour améliorer la sécurité agricole en Afrique et accroître les exportations vers la Chine et les autres marchés, les infrastructures, le développement du commerce grâce notamment à des réductions tarifaires, le développement du tourisme, les investissements directs par les compagnies chinoises grâce aux procédures administratives simplifiées, le développement des industries extractives, les annulations de dettes et l'aide publique.

l'assistance technique (15000 médecins chinois sont en Afrique noire) sont les principaux éléments de cette factualisation des projets.

Quel est l'impact du modèle chinois et de ce type de coopération sur la vie quotidienne des Africains et de leurs Etats? Quelles en sont les conséquences sur la démocratie, les droits de l'homme et les conflits? Comment influencent-ils la structure productive du Continent Noire et son endettement international? Peuvent-ils promouvoir le développement durable en Afrique noire?

II.1 La reproduction du modèle chinois est-elle possible en Afrique subsaharienne et à quel prix?

Cette interrogation provient du fait que l'objectif central du Consensus de Beijing est « de faire partager la voie chinoise du développement » [Ramo, 2004]. Est-ce réalisable en Afrique? Rien n'est moins sûr. L'Afrique subsaharienne n'a en effet pas la même histoire et la même culture que la Chine. Cet aspect est important dans le modèle chinois étant donné que la discipline, la docilité et l'ardeur au travail, le patriotisme et la modestie stratégique des Chinois ainsi que le volontarisme politique des dirigeants sont des acquis en longue période de la révolution culturelle maoïste. Leur reproduction par l'Afrique noire ne peut se faire à l'identique tout simplement parce que les institutions et les modes comportementaux y sont plus extravertis à cause d'une naissance à la modernité pilotée par d'anciennes puissances coloniales. Par ailleurs, l'Afrique noire ne peut avoir de politiques de développement autonomes parce qu'elle n'a pas le même poids géopolitique que la Chine (économie, arme nucléaire) sur la scène internationale.

Cette reproduction impossible du modèle chinois se renforce par le fait que les Etats subsahariens sont toujours sous ajustements structurels. Ce qui fait apparaître non seulement les dangers contre-productifs d'une incohérence politique et des réformes entre le Consensus de Washington et celui de Beijing, mais aussi ceux des conflits d'objectifs et d'instruments. En effet, comment concilier le retrait de l'Etat mis en place par les PAS avec son interventionnisme systématique que promeut le modèle chinois? Est-il encore possible en Afrique noire d'orienter les crédits, de fixer les taux d'intérêts et de refinancer les banques en faillite comme le fait la Chine alors que le système bancaire y a été majoritairement privatisé et le système financier libéralisé? Comment avoir une politique monétaire ou de change autonome quand la convertibilité internationale du FCFA est assurée par l'Euro via les accords historiques avec le Trésor public français? Que faire du processus démocratique qui, quoique balbutiant, est déjà engagé? Comment sortir du sous-développement par le haut avec des taux de croissance faibles et erratiques?

D'autres limites et dangers peuvent naître d'une tentative de reproduction du modèle chinois en Afrique noire. En effet, privilégier un pouvoir autoritaire dans le processus de développement semble au préalable supposer que l'Etat est un despote éclairé dont l'objectif est de réaliser le bien-être des populations. Cette hypothèse semble irréaliste en Afrique noire où l'Etat, plus qu'ailleurs, est au service d'un réseau hégémonique dont il satisfait et représente les intérêts particuliers dans une approche néopatrimoniale de l'Etat [Bayart, 1979; Badie, 1992]. Il est aussi important de noter que les IDE ne se dirigent pas prioritairement vers l'Afrique noire pour y soutenir le développement comme c'est le cas en Chine où la dictature sécurise les investisseurs étrangers contrairement à l'instabilité politique africaine. En effet, 94 % des IDE chinois vont prioritairement en Amérique latine, en Asie et en Europe [Ellis, 2005].

Ceci dit, les différences historico-culturelles et géopolitiques entre la Chine et l'Afrique, les incohérences politiques et les multiples *trade-off* contre-productifs qui peuvent résulter d'une tentative de reproduction du modèle chinois sont susceptibles d'installer l'Afrique noire dans une dynamique de quelqu'un qui poursuit deux lièvres à la fois et dont le prévisible destin est de ne finalement en attraper aucun : c'est un aspect de ce que nous entendons par processus de sous-développement durable.

II.1.1 L'impact de l'offensive chinoise sur la vie quotidienne en Afrique noire

La présence chinoise en Afrique noire est également ambivalente. En terme de ressources engrangées, la structure des échanges est favorable en 2005 à l'Afrique qui enregistre un excédent commercial de 6 milliards de \$ suite à la hausse du coût des matières premières [Vircoulon, 2007]. Les investissements chinois envahissent l'Afrique subsaharienne dans le domaine du tourisme (Sierra Léone), des fabriques de motos et vélos (Ghana) et des raffineries pétrolières (Soudan, Nigeria...). Les parts de marché de la Chine dans un pays comme le Cameroun sont désormais supérieures à celle de la France dans le textile, le bâtiment, les chaussures et ne tarderont pas à l'être dans l'automobile [Amougou, 2006]. Interviewé dans l'émission *un œil sur la planète* sur France 2 en décembre 2005, un Camerounais déclare au journaliste : « Les Chinois nous ont facilité la vie ; ils vendent moins cher ce que les Français ont toujours vendu trop cher... ». Ceci veut dire que les faibles coûts de production de l'industrie chinoise entraînent un effet d'éviction sur les produits français au profit des consommateurs camerounais. Cette baisse des prix concerne les habits, les chaussures, les motos, les téléviseurs et les téléphones portables dans de grandes villes africaines où les populations à revenus modestes y ont désormais facilement accès. D'où le constat que les exportations chinoises entraînent une amélioration de la vie quotidienne des Africains à court terme où l'ajustement qualité-prix leur est favorable par rapport aux produits occidentaux [Amougou, 2006].

L'autre face de ce déploiement chinois est moins positive. Les exportations et les investissements chinois affectent négativement les petits tissus de production et de commerce locaux ainsi que le niveau de l'emploi. Les capitaux chinois investissent autant les secteurs à haute valeur ajoutée que le petit commerce et le secteur de l'économie populaire (informelle). L'Afrique subit déjà en effet ce que ce d'aucuns appellent « le tsunami du textile chinois » [Asia News, 2004]. Le nombre d'entreprises chinoises dans ce domaine a doublé au Botswana en un temps record. Sur 100 T-shirts vendus en Afrique du Sud, 80 sont *made in china* [Botha, 2004; Lyman, 2005]. Les exportations de textile représentent 99,14 % des rentrées financières du Lesotho mais 10 entreprises y ont fermé les portes en 2005 en faisant 10.000 chômeurs [Carmody et Owusu, 2007]. De même, les exportations de textile de l'Afrique du Sud vers les USA ont baissé en valeur de 26 millions en 2004 à 12 millions en 2005 ce qui a entraîné 30.000 chômeurs [Asia News, 2004].

En conséquence, si le volontarisme institutionnel chinois, face à l'idéalisme des PAS, donne à l'Afrique noire des pistes pour mieux encadrer son secteur d'économie populaire qui fait vivre plus de la moitié de la population, ce qui se passe actuellement va dans un sens peu rassurant pour les masses populaires africaines. Autant certains subsahariens se font une place au soleil grâce au commerce chinois (coutiers, traducteurs, chauffeurs, gardiens, associés...), autant les petits producteurs et commerçants locaux sont complètement asphyxiés par la stratégie d'industrialisation par les exportations de la Chine qui investit aussi le secteur informel [Amougou, 2006 ; Gueye, 2007]. L'impact n'est pas meilleur sur le marché du travail formel subsaharien où les Chinois, après avoir gagné des marchés publics grâce à des offres plus compétitives que celles des anciennes puissances coloniales, amènent des ouvriers chinois dans leurs valises et ne participent pas de façon conséquente à la résorption du chômage en

Afrique noire. D'où une triple éviction: celle des anciennes puissances coloniales du marché africains, celle des travailleurs africains des chantiers publics, et celle des produits subsahariens et de la petite industrie locale qui, plus que jamais, nécessite une protection. L'aide que la Chine accorde aux pays africains réduit aussi les possibilités de développement de l'industrie locale au sens où c'est une aide liée qui exige que les projets et les marchés publics subsahariens soient confiés aux entreprises chinoises [Amougou, 2006 ; Niquet, 2007].

II.1.2 Impact de l'offensive chinoise sur la diversification des structures productives africaines et son endettement international

L'une des causes majeures du sous-développement de l'Afrique est la faible diversification de sa structure productive. Celle-ci reste extrêmement étroite parce que toujours confinée dans l'exportation des produits primaires dont l'élasticité-prix de la demande est très faible. En conséquence, les Etats africains ne maîtrisent ni les cours mondiaux de leurs produits d'exportation (termes de l'échange), ni les quantités exportées qui peuvent varier suivant des variables exogènes comme de mauvaises conditions climatiques ou le développement de produits substituts et des normes de sécurité en Occident [Amougou, Lapeyre et Ngalamulume, 2007]. Une des clés du développement de ce continent semble donc être la diversification de sa base productive qui entraînerait le desserrement de la dépendance aux produits primaires et la sortie d'une division coloniale du travail suivant laquelle il reste producteur et fournisseur de matière premières et consommateur de produits finis à haute valeur ajoutée. L'offensive du modèle chinois ne semble pas pouvoir favoriser un tel changement. La croissance africaine reste toujours liée aux effets d'aubaines comme la hausse du cours mondial des matières premières. Par ailleurs, non seulement les aides chinoises sont liées et empêchent une affectation autonome des ressources reçues, mais aussi la Chine utilise la même stratégie que les anciennes puissances coloniales en considérant l'Afrique noire juste comme un débouché et un réservoir de matières premières [Vircoulon, 2007 ; Amougou, 2007 ; Courmont et Lewis, 2007]. Il va sans dire que la présence chinoise en Afrique noire est loin de pouvoir annuler l'intégration internationale de ce continent par la rente et des balances commerciales globalement déficitaires tant le décalage est grand entre le prix de ses importations et ceux de ses exportations : la logique africaine reste celle de la complémentarité dans l'échange international alors que celui-ci a pour moteur la concurrence.

Un autre danger existe en dehors de l'absence de diversification de la structure productive. C'est celui de perdre la maîtrise de ses produits primaires et de précariser encore plus les près de 80 % d'agriculteurs de sa population active au fur et à mesure que les Chinois s'investissent dans le secteur agricole et acquièrent des terres. La Chine a besoin non seulement de matières premières pour soutenir sa croissance industrielle, mais aussi de terres et de produits agricoles pour réussir sa stratégie d'intégration verticale visant à nourrir les machines et les hommes qui les font tourner. D'où l'actuel développement en Afrique d'exploitations agricoles industrielles contrôlées par de la main-d'œuvre et des capitaux chinois. L'objectif, outre d'exporter vers la Chine, est aussi de concurrencer l'Afrique noire dans l'exportation vers le marché occidental [Niquet, 2007]. Ce qui fait que l'offensive chinoise exerce un effet-ciseau sur les structures transformatrices locales qui non seulement sont évincées par le jeu des prix, mais aussi courent le risque de disparaître par absorption pure et simple par plus performantes qu'elles. D'où le danger que court le Continent Noir de perdre jusqu'à son avantage comparatif dans le secteur agricole et de précariser encore plus sa paysannerie sur laquelle plane en plus les effets négatifs d'un possible « syndrome hollandais ».

Outre le secteur agricole menacé, le spectre d'un (ré)endettement international massif de l'Afrique noire plane aussi même s'il n'est pas négatif dans l'absolu étant donné que l'impact d'un emprunt dépend de ce qu'un pays en fait. Le problème est que la Chine, à l'instar des Occidentaux avant les années 1980, s'est engagée dans un processus de recyclage de ses énormes ressources financières engrangées par sa politique d'industrialisation par la promotion des exportations. Ce qui entraîne qu'elle accorde aux Etats africains des prêts et des crédits à taux préférentiels. Le montant de ceux-ci est estimé en 2006 à cinq milliards de \$ US [Courmon et Lewis, 2007]. 26 pays africains ont déjà bénéficié de ces prêts à taux préférentiels en soutien à des marchés d'infrastructures (le Nigeria et l'Angola ont ainsi reçu en 2005-2006, 4,5 milliards de \$ US de crédits dont 400 millions pour la liaison ferroviaire Lubumbashi-Lobito en cours de construction par une entreprise chinoise) [Vircoulon, 2007]. Alors que sa dette représente encore 120 % de ses recettes d'exportation et qu'elle a atteint en 2006 le point d'achèvement de l'initiative PPTE, la RDC venait d'obtenir de la Chine en décembre 2005 deux prêts respectivement de 552 millions de \$ US et de 32 millions de \$ US (dont le plus récent non concessionnel) [Rocher, 2007].

Ceci dit, le spectre d'un (ré)endettement international du Continent Noir réapparaît tant par cette politique offensive de prêts de la Chine dont l'objectif est de gagner les marchés, que par le fait que l'initiative PPTE a permis à plusieurs pays de redevenir crédibles. De même, un pays qui n'y a pas accès comme le Soudan auquel la Chine prête, bénéficie aussi des prêts provenant de l'initiative d'annulation de sa dette multilatérale (IADM) alors que sa dette extérieure représente encore 690 % de ses recettes d'exportations [Rocher, 2007].

II.1.3 Impact de l'offensive chinoise sur la démocratie, les droits de l'homme, l'efficacité de l'aide au développement et les conflits en Afrique noire

Comme déjà signalé, soutenir une croissance économique à deux chiffres, un besoin de recyclage de ses énormes réserves de change et la diminution des terres cultivables poussent l'Empire du Milieu à occuper le terrain en Afrique noire où il trouve des matières premières, des terres et des débouchés. Il n'y est cependant pas seul car les attentats du 11 septembre ont également transformé l'Afrique en un espace stratégique dans la lutte contre le terrorisme menée par les USA. Le pétrole africain permet aussi aux USA de diversifier leurs sources d'approvisionnement et de se défaire en partie de leur dépendance énergétique par rapport au Moyen-Orient où l'antiaméricanisme est en progression [Carmody et Owusu, 2007]. La concurrence qui s'installe entre les USA et la Chine dans le continent noir y recrée une atmosphère de guerre froide avec des rentes géopolitiques attribuées par chaque puissance aux Etats subsahariens qui lui sont fidèles sur la scène internationale. Cette situation affaiblit les conditionnalités de démocratisation et de respect des droits de l'homme en Afrique dans la mesure où les Etats courtisés ont le choix entre le Consensus de Beijing et le Consensus de Washington. Il en résulte une réactualisation du débat sur la préséance entre les droits économiques et culturels et les droits politiques et civils.

En effet, la Chine a cette particularité, contrairement aux pays occidentaux et aux institutions financières internationales (IFI), de n'imposer aucune conditionnalité préalable comme la démocratie ou le respect des droits de l'homme aux Etats africains avec lesquels elle coopère [Courmon et Lewis, 2007 ; Carmody et Owusu, 2007]. « *Business is business* and we import from every source we can get oil from » disent les officiels du ministère chinois du commerce qui entérinent ainsi que seul l'intérêt compte [Taylor, 2004]. Cette stratégie qui, à première vue, semble être un moyen pour les Etats africains de mener une politique de développement autonome en sortant du diktat des conditionnalités des financements accordés par les IFI et les pays occidentaux, comporte aussi un danger. C'est de servir de couverture aux dictateurs africains qui n'auront plus désormais aucun compte à rendre à personne. Le principe de non

ingérence qu'instrumentalise ainsi la Chine pour ne pas froisser ses fournisseurs de matières premières et ses clients africains comporte donc ce danger potentiel de renforcer les dictatures qui trouvent en lui un allié de poids. C'est ce qui se passe déjà en Afrique noire où certains dictateurs déclarent : « il nous faut tourner vers l'Est, là où le soleil se lève car la Chine apporte une aide et établit un partenariat qui vise à promouvoir une coopération réciproque sans poser de conditions préalables¹² » ; « chinese are very nice. They don't have anything to do with politics or problems. Things move smoothly, successfully¹³ ».

Le modèle chinois, outre cet aspect, alimente aussi les conflits en Afrique noire par la vente d'armes à des dictatures. La Chine a ainsi fourni 50.000 machettes au régime de Kigali de 1993 à 1994 alors que le génocide avait déjà commencé [Ziegler, 2005]. Elle a, en 2004, vendu 12 Jets supersoniques au Zimbabwe et a alimenté en armes de 1998 à 2000, l'Éthiopie et l'Érythrée en guerre [Muekalia, 2004]. Les 15 plus importantes entreprises étrangères opérant au Soudan sont chinoises. Malgré le conflit du Darfour, les IDE de la Chine y ont augmenté de 40 % en 2005 et ses importations de pétrole de 7% [Bolin, 2006]. Ceci explique pourquoi la Chine s'oppose à des sanctions internationales contre le gouvernement soudanais. En outre, des conflits communautaires naissent déjà entre Chinois et Africains dans les marchés et les lieux de travail où les Africains estiment qu'ils sont maltraités.

Un autre point est celui de l'aide au développement dont l'efficacité ne peut être optimale lorsqu'elle est accordée par une dictature à d'autres dictatures. En effet, en absence de démocratie, l'aide profite uniquement à de petits groupes d'intérêts privés des pays donateurs et des pays donateurs [Faust, 2008]. Il est donc peu probable que l'aide accordée par la Chine entraîne des résultats positifs en matière de développement en Afrique noire tant la corruption bureaucratique et le clientélisme sont présents au départ et à l'arrivée de celle-ci. Ceci est également valable en matière de politique environnementale car il est très peu probable que la Chine qui ne respecte pas le protocole de Kyoto le promeuve en Afrique noire où ses importations de bois et de matières premières sont prioritaires.

Conclusion: le modèle chinois et le sous-développement durable de l'Afrique noire

Le développement durable est celui qui répond aux besoins du présent sans compromettre les capacités des générations futures à répondre à leurs propres besoins. *A contrario*, le sous-développement durable serait, d'après nous, un processus cumulatif, répétitif et régressif d'un ensemble de variables politiques (droits de l'homme, démocratie, justice sociale, égalité hommes/femmes...) et socioéconomiques (revenu par tête, industrialisation, espérance de vie, diversification des structures productives, endettement international...) dont la dynamique interdépendante au sein d'un territoire, d'un pays ou d'un continent ne permet ni de respecter la solidarité intergénérationnelle, ni l'autonomie sociale relative qui se trouve être fondamentale au respect des interdépendances entre l'économique, le social et l'environnemental. Un tel processus régressif permet pas de satisfaire les besoins des générations présentes et compromet les capacités des générations futures à satisfaire les leurs en ce sens qu'elles héritent d'un très faible niveau de développement, des dictatures, de la pauvreté, des conflits armés, des dettes écologiques et d'un *seuil d'endettement insupportable*. C'est d'un tel passif que les Africains de 20 ans ont hérité de leurs aînés qui ont pris la tête des nouveaux États indépendants en 1960.

Ceci étant, le modèle chinois et ses effets présents et potentiels en Afrique noire peuvent être comparés à *une symphonie politique et économique* déjà jouée par les anciennes puissances

¹² Propos de Robert Mugabe au 25^{ème} anniversaire de l'indépendance du Zimbabwe en mai 2005.

¹³ Propos du ministre soudanais des Affaires Étrangères en 2006.

coloniales. Celles-ci ont en leur temps développé des exploitations agricoles en Afrique noire¹⁴ et détruit l'environnement en exploitant sans scrupules les matières premières africaines (bois, uranium, massacre des éléphants pour le commerce de l'ivoire...) pendant l'Etat-colonial. Elles ont ensuite soutenu les dictatures africaines dans un contexte de guerre froide et ont privilégié le commerce et les prêts aux pays africains jusqu'aux années septante sous prétexte de la lutte contre le communisme. Les résultats ont été un endettement international massif suite une accumulation improductive du capital, le renforcement des dictatures, une dépendance aux produits primaires et la faillite des Etats-développeurs africains dès 1980.

Si l'impact du modèle chinois en Afrique noire va potentiellement vers la même direction, de nouveaux paramètres peuvent renforcer le sous-développement durable de l'Afrique noire. C'est le fait de ne pouvoir réaliser ni les aspects positifs des PAS, ni profiter des aspects positifs de la présence chinoise tant elle poursuit en ce moment deux lièvres avec ce que cela suppose comme conflits d'objectifs et d'instruments dans les politiques. C'est aussi le fait que la présence chinoise semble renforcer les conflits locaux, réduit une efficacité déjà faible de l'aide internationale, détruit le petit tissu industriel subsaharien, ré-endette les Etats encore surendettés et affaiblit les conditionnalités relatives à la promotion de l'Etat de droit, de la démocratie et des droits de l'homme. L'Afrique noire bénéficie pour le moment des quelques externalités positives de la stratégie chinoise de développement dont ce pays seul connaît les objectifs réels. Elle se place ainsi à la merci de tout changement de stratégie et d'internalisation des avantages et d'externalisation des coûts de ce modèle : Avec la Chine rien ne change : l'Afrique n'est toujours pas maître de sa politique de développement. Elle n'est qu'un facteur de production supplémentaire dans la stratégie de développement chinoise. Si c'est de bonne guerre pour l'Empire du Milieu, le sort de l'Afrique dépend dès lors de ce que les dirigeants font des excédents commerciaux actuels (affectation productive ou consommations somptuaires?). Y a-t-il des mesures mises en place pour tirer profit de cette coopération et protéger les secteurs en danger? Si le tir n'est pas rectifié alors l'Afrique sera pauvre avant d'être vieille quand la Chine sera vieille avant d'être riche¹⁵. En définitive, de cet article semble se dégager que *le bon modèle de développement* pour l'Afrique noire serait celui qui allie l'autonomie des réformes chinoises aux conditionnalités politiques (respects des droits de l'homme, démocratie, bonne gouvernance, justice sociale, égalité hommes/femmes...) du modèle occidental.

Bibliographie

AMABLE (B.) et CHATELAIN (J-B.), 1995, « Efficacité des systèmes financiers et développement économique », *Economie internationale, La revue du CEPPI*, n°61, premier trimestre 1995, pp.99-130.

AMOUGOU (T), 2006, « La Chine en Afrique subsaharienne: une opportunité à saisir avec discernement et intelligence par les dirigeants africains », *L'Africain*, n°223, février-mars, pp.6-10.

¹⁴ Les Allemands se sont par exemple employés à faire du Cameroun un pays de grandes plantations en vue d'y récolter la plupart des produits tropicaux nécessaires aux industries métropolitaines. Stratégie qui fit surgir de terre, des plantations dans plusieurs localités (petit Batanga, Lolodof, Ebolowa, Ngoulémakong, Barombi, Victoria, Mamfé...) où on cultive des bananes, du café, du cacao et l'hévéa. Il faut en outre noter qu'à la suite des grandes plantations les Allemands mettent aussi en place l'ébauche d'une promotion sociale par la construction d'hôpitaux, d'écoles, la salarisation de la manœuvres, l'instauration d'un salaire minimum et l'assurance de la nourriture pour les manœuvres dans les plantations. Voir Die Deutschen Schutzgebiete, 1914, p.83.

¹⁵ Le fait que la Chine applique strictement depuis 1980 le règle « un enfant par ménage » fait que sa population est de plus en plus vieille (les plus de 60 ans sont passé de 10 % à 30% en 2005). La population africaine est quant à elle de plus en plus jeune avec un taux de natalité moyen de 2,5 %.

- AMOUGOU (T.), 2007, *De la territorialité politique à la territorialité concurrentielle dans les politiques et les pratiques de développement*, Working Paper n°27, Sped, UCL, Belgique.
- AMOUGOU (T.), LAPEYRE (F.) et NGALAMULUME (G.), 2007, *Guide and dossier for Boosting Capabilities of ACP Trade Unions in the Economic Partnership Agreement*, EU/ACP.
- ARTUS (P.) et LEMOINE (F.), 2004, *Editorial de la revue d'Economie financière*, n° 77.
- ASIA NEWS, 2004, *Chinese textile Tsunami hits Africa and Asia*.
- BADIE (B.), 1992, *L'Etat importé. L'occidentalisation de l'ordre politique*, Paris, Fayard.
- BAYART (J.F.), 1989, *L'Etat en Afrique, la politique du ventre*, Paris, Fayard.
- BELLOCQ (F-X.) et CHAPONNIERE (J-R.), 2006, « La croissance et ses déséquilibres », problèmes économiques, n°2898, pp.4-13.
- BOLIN (L.), 2006, Africa FDI at record \$ 29 bn, *Sunday Times*.
- BOTHA (P.J.), 2004, "China inc.: An assessment of the implication for Africa: New diplomatic initiatives". In Mills & and N. Skidmore (Eds.), *Towards China Inc? Assessing the implication for Africa*. Bramfontein: SAIIR.
- BRANDT (L.) et LI (H.), 2003, « Bank discrimination in transition economic: A case study of Russia », *Supreme court Economic review*, 10, pp.211-278.
- BREA (J.), 2006, "China new's scramble for Africa", *The America* (www.american.com)
- CARMODY (P.) et OWUSU (F.Y.), 2007, « Competing hegemon? Chinese versus American geo-economic strategies in Africa », *Political Geography*, 26, pp. 504-524.
- COURMON (B.) et LEWIS (I.), 2007, « La stratégie chinoise en Afrique », problèmes économiques, n°2926, pp.25-27.
- COQUERY-VIDROVITCH (C.), 2007, « Recherches sur un mode de production africain », *Penser l'Afrique*, Le Temps des Cerises.
- Die Deutschen Schutzgebiete, 1914.
- ELLIS (R.E.), 2005, *U.S. National Security implication of Chinese involvement in Latin America*, Carlisle, PA: Strategic Studies Institute, US army War College.
- EZZAMEL (M.), ZEXHON XIAO (J.) et AIXIAN (P.), 2007, « political Ideology and accounting regulation in Chine », *Accounting, Organizations and Societies*, 32, pp. 669-700.
- FAUST (J.), 2008, « Are More Democratic Donor Countries More Development Oriented? Domestic Institutions and External Development Promotion in OECD Countries », *World Development*, vol.36, n°3, pp.383-388.
- FLOUZAT (D.), 2004, « Les défis de la transition du système financier chinois », *Revue d'Economie Financière*, n° 77.
- FRIDLEY (D.), LEVINE (M.), LIN (J.) et ZHOU (N.), 2008, « Taking out 1 billion tons of CO₂: The magic of China's Five-Year Plan? », *Energy Policy*, 36, pp.854-970.
- GIOVANNI (F.), 2008, « Are New Tigers Supplanting Old Mammouths in China's banking system? Evidence from a sample of city commercial banks », *Journal of Banking and Finance*, Available online at www.sciencedirect.com
- GODEMENT (F.), 2004, « La Chine crée-t-elle de nouveaux paradigmes économiques? », *Revue d'Economie Financière*, n° 77.
- GUEYE (M.), 2007, A Dakar, les Baol Baol rient jaune », *Défis Sud*, pp.19-21.

- HOUCARDE (J.C.), 2008, « Enjeux géopolitiques du développement durable », *Etudes Revue de culture contemporaine*, pp.175-187.
- HUGON (P.), 2006, « Les économies africaines dans la mondialisation », *problèmes économiques*, n° 2906, pp.3-9.
- LAFARGUE (F.), 2007, « La Chine permet seulement d'enrayer la dégradation de la situation en Afrique », *Défis Sud*, pp.17-18.
- LEVINE (R.) et ZERVOS (S.), 1998b, «Capital control liberalisation and stock market development », *World Development*, Vol.26.
- MAC KINNON (R.I.), 1973, *Money and capital in economic development*, Brookings Institutions, Washington D.C.
- MBEMBE (A.), 2000, *De la postcolonie. Essai sur l'imagination politique dans l'Afrique contemporaine*. Paris, Karthala
- MORENO (R.), 2002, "Reforming China's banking system", *FRBSF Economic Letter*, n°. 2002-17.
- MORISSON (J.S.), 2007, *Assessing China's growing influence in Africa*, World Security Institute, vol.3, pp.3-21.
- MUEKALIA (D.J.), 2004, "Africa and China's Partnership", *African Security Review*, 13(1), pp.109-126.
- NIQUET (V.), 2007, «Les intérêts chinois et africains ne sont pas complémentaires ! », *Défis Sud*, n°79, pp.15-16.
- OI (A.) et WALDER (G.), 1999, *Property rights and economic reforms in China*, Stanford, Stanford University Press.
- PRZEWORSKI (A.) et al. 2000, *Democracy and Development: Political institutions and Well-Being in the World, 1950-1990*, New-York, Cambridge University.
- RAMO (J.-C.), 2004, *The Beijing Consensus: Notes on the new Physics of Chinese power*, The Foreign Policy Center, Londres.
- ROCHER (E.), 2007, «Pays en développement: le spectre du ré-endettement », *problèmes économiques*, n°2928, pp.20-25.
- RODRICK (D.), 2003, «Economic Reform without rule of thumb», Harvard University.
- STROUP (M.D), 2006, "Economic Freedom, Democracy and the Quality of Life", *World Development*, Vol. 35, n°1, pp.52-66.
- TAYLOR (I.), 2004, "The all-weather friend? Sino-African interaction in the twenty first century", in Taylor & Williams (Eds.) *Africa in international politics: External involvement in the continent*, London, Routledge.
- VIRCOULON (T.), 2007, « La nouvelle question sino-africaine », *Etude. Revue de culture contemporaine*, pp. 451-462.
- ZIEGLER (J.), 2005, *L'Empire de la Honte*, Paris, Fayard.